

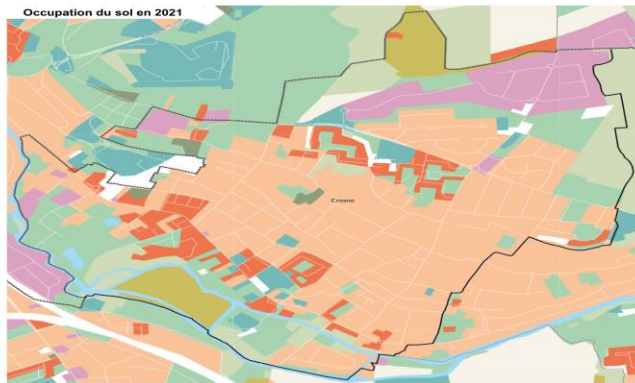
CROSNE RÉVISE SON PLAN LOCAL D'URBANISME



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL : Organisation spatiale et déplacements



L'ORGANISATION SPATIALE



D'une superficie de 247 ha, Crosne compte :

- ✓ 85% d'espaces urbanisés (209 ha) dont 52% d'habitat individuel
- ✓ 15% d'espace naturels et forestiers (38ha) dont 47% d'espaces boisés



Le territoire Crosnois est composé d'entités bien distinctes les unes des autres à la fois géographiquement et par leur vocation, avec :

- Une importante entité naturelle boisée et humide au Sud, le long de l'Yerres
- Deux entités naturelles boisées sur le plateau au Nord et au Nord-est : le bois Colbert et la forêt de la Grange
- Deux importants secteurs de jardins familiaux sur le plateau
- Une prédominance de l'habitat pavillonnaire sur les coteaux
- Un centre ancien le long de l'avenue Jean Jaurès
- Un habitat collectif concentré essentiellement au Nord sur un secteur le long de l'avenue du Président François Mitterrand
- Des équipements regroupés au sein de polarités au niveau du centre-ville et de l'avenue du Président François Mitterrand au Nord
- Une concentration des activités économiques au Nord de la commune avec la ZA de la Plaine Haute



LES DÉPLACEMENTS ET LES TRANSPORTS



Crosne détient une bonne desserte routière qui profite aux actifs crosnois dont la grande majorité travaillent hors de leur commune

87% des ménages sont motorisés et 33% possèdent 2 voitures ou plus

82% des logements possèdent une place de stationnement

Une offre de 973 places publiques gratuites dont 37 pour les personnes à mobilité réduite

Un stationnement réglementé en centre-ville de 154 places



Une proximité avec deux gares du RER D qui offre une connexion avec Paris en 25 min

7 lignes de bus mais des fréquences trop faibles

Une voirie structurée autour de trois axes :

- ✓ La RD 32 (av. Jean Jaurès et République)
- ✓ La RD 324 (av. du Général de Gaulle - rue des Vignes - av. Léon Jouhaux)
- ✓ L'axe constitué par les av. de l'Abbé Sieyès, Plaine Haute et du Pdt F. Mitterrand

Une trame viaire rendue complexe par :

- ✓ La sinuosité des parcours en raison de la topographie et des nombreux sens uniques
- ✓ Des voies transversales Nord / Sud peu nombreuses



Des déplacements piétons contraints par la topographie et l'étroitesse des trottoirs

Très peu de pistes cyclables en raison de l'étroitesse des voies, mais une réflexion en cours pour l'aménagement de pistes cyclables sur certains secteurs

Un développement des arceaux pour le stationnement vélos autour des équipements publics pour favoriser la pratique du vélo